

Qualification niveau 6 TP AIS / Code RNCP 37680

Administrateur.trice Infrastructures Sécurisées

La formation A.I.S vise à qualifier au niveau des interventions sur infrastructures informatiques complexes, en assurant l'installation, le paramétrage, la sécurisation, le maintien en condition opérationnelle et en condition de sécurité.

PROFILS & PRÉREQUIS

- **Salariés d'entreprises, personne en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle ou poursuite d'étude, alternant**
- Profils passionnés et motivés ayant suivi une formation récente en système & réseaux de niv. bac+2 (ex. TSSR) ou avoir une expérience prof. en maintenance de systèmes & réseaux de niveau équivalent, des connaissances en gestion de projet et idéalement en gestion des S.I. & être capable de travailler dans des condit^o d'entreprise (projet). Anglais B1/A2
- **Savoirs être professionnels** : ponctualité, assiduité, autonomie, capacités d'analyse et d'organisation, qualités relationnelles (travail en équipe, communication), adaptabilité au changement.

DEROULEMENT

Durée : env. 800 h (TP) + 350h

stage ou Alternance (630h)

Lieu de formation : Toulouse

Effectif : De 12 à 15 pers. max.

Modalité : Tps plein cont. indiv.

CERTIFICATIONS

Titre Pro. AIS, NIV. 6 (B+3/4)

ADMINISTRATEUR:TRICE

INFRASTRUCTURES SÉCURISÉES

Examen : 2 j. en présence de jurys professionnels, à l'ADRAR.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de la formation, la-le stagiaire sera autonome et en maîtrise de l'ensemble des méthodes, compétences techniques et technologiques exigées par le référentiel du TP AIS «Administrateur Infrastructures Sécurisées». Il.elle sera capable de :

- Concevoir et sécuriser des architectures réseau.
- Analyser et traiter les risques cybersécurité
- Administrer et optimiser les environnements système hybrides (Windows Active Directory et Linux) dans les infrastructures.
- Automatiser, industrialiser le déploiement et la configuration des infrastructures avec Ansible.
- Implémenter et maintenir des solutions d'accès distants sécurisés
- Élaborer et appliquer des politiques de sécurité (PSSI) conformes aux exigences réglementaires.
- Superviser et garantir la résilience opérationnelle des systèmes d'information en assurant leur disponibilité continue.

CONTENU DE LA FORMATION AIS :

Au-delà du référentiel de certification, le contenu de formation s'articule sur **3 blocs de compétences** et des modules transversaux.

1/ ADMINISTRER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURE : 210H. ENV.

(validation : CCP1 du TP niv. 6 AIS)

Prérequis : TP de niv. 5 TSSR ou niveau équivalent

SECURISATION DES RESEAUX

- Conception d'architecture réseau segmentée
- Implémentation de VLANs pour isoler les services
- Configuration des équipements d'interconnexion
- Configurer le transit des informations dans le réseau.
- Configurer le déploiement de services sur un réseau
- Mise en place d'une zone démilitarisée
- Configuration de pare-feu, règles de filtrage, gestion des flux
- Mettre en place des réseaux locaux, distants.
- Mise en place et configuration d'un VPN
- Protection des utilisateurs nomades
- Sécurisation des accès distants inter-sites
- Configuration et sécurisation d'infrastructures WiFi (802.1X, portail captif, voucher)
- Sécurisation des accès Internet par PROXY

SYSTEMES & SERVICES

- Administration avancée de Linux (Debian, Kali Linux)
- Gestion d'Active Directory (droits, partages, GPO)
- Configuration et sécurisation de services DNS, DHCP
- Déploiement et configuration de serveurs d'applications
- Mettre en place, maintenir et exploiter un environnement de virtualisation.
- Installer, configurer et mettre à jour une base de connaissances
- Sécurisation des services exposés
- Administration avancée de Linux (Debian, Kali Linux)
- Gestion d'Active Directory
- Configuration et sécurisation de services.

2/ CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE SOLUTION EN REPONSE A UN BESOIN D'EVOLUTION 84H. ENV.

(validation : CCP2 du TP niv. 6 AIS)

Prérequis : CCP1 de l'AIS ou niveau équivalent

SUPERVISION ET AUTOMATISATION

- Déploiement d'outils de monitoring
- Configuration d'alertes et tableaux de bord
- Supervision proactive des infrastructures
- Automatisation avec ANSIBLE
- Gestion des configurations à grande échelle
- Déploiement automatisé de services
- Maintien de la cohérence des configurations

Les **blocs de compétences certifiés par des CCP** peuvent être suivis et validés indépendamment sur vérification préalable des prérequis

3/ PARTICIPER A LA GESTION DE LA CYBERSECURITE 252H. ENV.

(validation : CCP3 du TP niv. 6 AIS)

Prérequis : CCP2 de l'AIS ou niveau équivalent

ANALYSE ET GESTION DES RISQUES

- Méthode EBIOS pour l'analyse des risques numériques
- Traitement des risques et sécurisation des infrastructures critiques
- Analyse des vulnérabilités et tests d'intrusion
- Cartographie des risques
- Priorisation des actions de sécurisation
- Élaboration d'une Politique de Sécurité du SI
- Procédures de continuité d'activité
- Plan de reprise après incident

GOVERNANCE ET CONFORMITÉ

- Élaboration d'une Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI)
- Mise en place de procédures de réponse aux incidents
- Conformité aux normes et réglementations en vigueur
- Mise en œuvre des actions correctives
- Validation des mesures de sécurité
- Conformité aux normes et réglementations (RGPD, ISO 27001).
- Gestion documentaire et traçabilité des opérations de sécurité

SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE

- Déploiement de solutions IDS/IPS
- Gestion des incidents de sécurité
- Sensibilisation des utilisateurs aux bonnes pratiques
- Gestion des incidents et réponse aux cyberattaques.
- Mise en place de processus de sauvegarde et de reprise d'activité
- Supervision de la sécurité et gestion des alertes.

+MODULES & COMPÉTENCES TRANSVERSALES

- Gestion de projet Agile
- Rédiger des documents techniques
- Assurer sa veille technologique
- La sécurité d'un Système d'Information avec l'ANSSI
- Veille Informatique | RGPD | Cyber - Comptia + Security +
- Dév. durable et Éco-citoyenneté
- Anglais
- SoftSkills

+PROJET FIL ROUGE
+PÉRIODES EN ENTREPRISE
+PRÉPARATION AU TITRE
+PASSAGE DU TITRE AIS NIV. 6

APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

- **Pédagogie active basée sur la pratique** via 13 projets professionnalisants
- **Autonomie des apprenants** dans la réalisation des projets
- **Accompagnement individualisé** par les formateurs professionnels.
- **Acquisition progressive des compétences** grâce à une pédagogie permettant d'acquérir et structurer les compétences attendues par projets
- **Évaluations & corrections individualisées** pour chaque projet tout au long du parcours.



CONTACT & INSCRIPTION

ADRAR PÔLE NUMÉRIQUE
11 avenue de l'Europe
31520 Ramonville Saint Agne
Tél. 05 34 31 38 10

contact@adrar-numerique.com

Contacts :

ADRAR Pôle Numérique Occitanie



Mathieu PARIS

Coordinateur Filière Infrastructures Systèmes & Réseaux
Tél. : 07 64 89 49 16 / Email : mathieuparis@adrar-formation.com



Anne MORIVAL

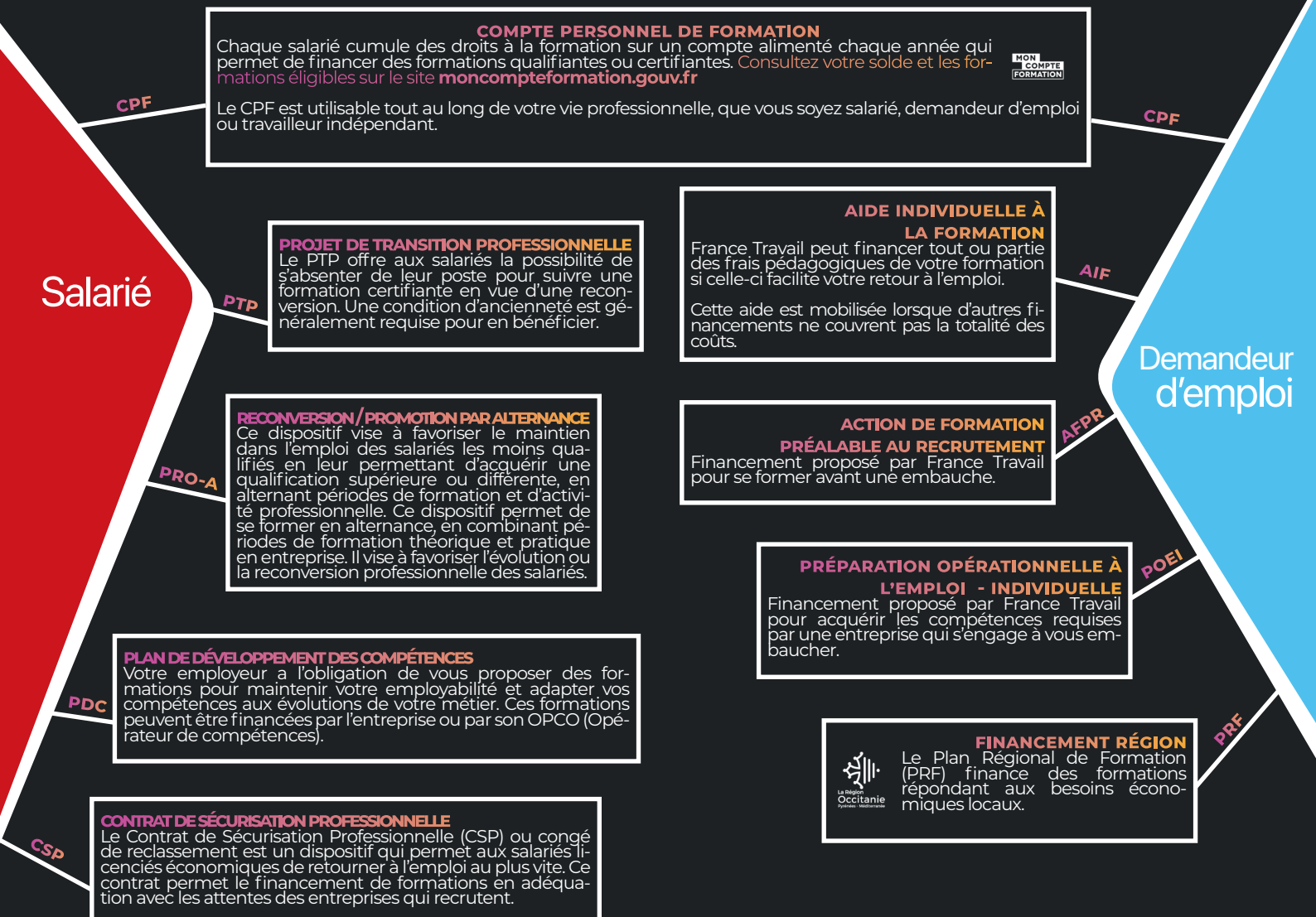
Conseillère Entreprise
Tél. : 07 76 61 88 14 / Email : annemorival@adrar-formation.com

www.adrar-formation.com

ADRAR PÔLE NUMÉRIQUE

www.adrar-numerique.com
tél. 05 34 31 38 10

- Tous nos parcours de formation aux métiers et compétences du numérique peuvent être financés. Il existe plusieurs dispositifs disponibles en fonction de votre statut et de vos besoins. Nous vous accompagnons dans vos projets de formation et le montage des dossiers de financement. Au **Pôle Numérique de l'ADRAR**, nous proposons des entrées et sorties repérées toute l'année, des formations sur-mesure et modulaires, en alternance ou temps plein, en présentiel et/ou à distance, en inter ou intra, et disposons d'un réseau d'entreprises partenaires et de très nombreux Alumni devenus de vrais ambassadeurs de notre savoir-faire... ;)



ALTERNANCE
en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Chacun de ces dispositifs permet aux alternants de suivre une formation financée tout en étant rémunérés. Le contrat de professionnalisation est souvent privilégié pour des formations courtes et professionnalisantes, alors que l'apprentissage est plus adapté aux formations diplômantes longues. Grâce aux financements des OPCO, l'alternant ne paie aucun frais de scolarité et peut bénéficier (sous conditions) de nombreux avantages pour faciliter son parcours : Aide au logement, réduction transports, matériel, primes d'activité.

Ces contrats (CDD ou CDI avec une phase de professionnalisation), sont une solution efficace pour se former tout en travaillant. L'alternance permet d'acquérir une qualification, d'avoir une expérience professionnelle valorisée et de percevoir un salaire pendant la formation.

Que vous soyez salarié, demandeur d'emploi ou travailleur indépendant, le Pôle numérique de l'ADRAR vous accompagne dans vos projets de formation et le montage des dossiers de financement.

